

EPTHECC

Tronc Commun 2024 / 2025

« Enseignement de la Psychopathologie et des
Thérapies Comportementales et Cognitives »

1

1

Public et prérequis

- ▶ **Médecins-Psychiatres**
- ▶ **Internes en psychiatrie** (à partir de la 2^{ème} année)
- ▶ **Psychologues titulaires master 2** (ayant validé le stage professionnel)

2

2

– **1^{ère} année EPTHECC** (18 journées, 144 h)

144 h : 128 h formation + 16 h supervision TCC

Modalités d'évaluation : assiduité, minimémoire, examen écrit

– **2^{ème} année EPTHECC** (18 journées, 144 h)

144 h : 120 h formation + 24 h supervision TCC

Modalités d'évaluation : assiduité, mémoire, examen écrit

Chaque année du tronc commun est proposée en septembre



Une attestation de formation EPTHECC est délivrée après validation des 2 années du Tronc Commun

3

3

Objectifs pédagogiques

La formation vise à permettre aux participants :

- D'acquérir des connaissances relatives aux principales approches utilisées en psychothérapie, et plus particulièrement la connaissance des aspects théoriques et fondamentaux des TCC.
- Mettre en pratique des techniques de base issues de ces approches.
- Conduire les thérapeutes à un savoir-faire de la prise en charge par les TCC de patients dans les domaines d'application majeurs.

4

4

Projet pédagogique

Deux grandes étapes successives :

1) La première étape concerne l'acquisition des **connaissances théoriques et méthodologiques** actuellement disponibles (noyau scientifique, savoir théorique et technologique). Elle associe :

- l'information concernant les différentes théories en psychopathologie,
- les modalités respectives de prise en charge des patients,
- le repérage symptomatologique,
- les diagnostics des principales pathologies,
- la psychologie,
- la neurobiologie,
- les modèles psychothérapeutiques des différents troubles,
- les méthodes utilisées.

Cette étape d'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques s'appuie sur des techniques pédagogiques interactives classiques (cours magistral et enseignement dirigé), complétées par une bibliographie recommandée par chaque intervenant et des documents écrits fournis par ce dernier et adressés aux étudiants avant les cours.

2) La seconde étape envisage **la formation pratique** (noyau clinique, savoir factuel). Elle met l'accent sur :

- la capacité à établir une relation thérapeutique ;
- à recueillir les données, à les traiter, à les analyser, à les synthétiser (analyse de cas ou sa conceptualisation) en fonction du cadre théorique et conceptuel (modèles cognitivo-comportemental et multifactoriel biopsychosocial) ;
- à appliquer des techniques d'intervention comportementales et cognitives ;
- ainsi qu'à utiliser des moyens pour évaluer les résultats de ces techniques.

5

5

Moyens pédagogiques

Les **techniques d'enseignement** utilisées pendant les cours et les supervisions, contribuent au passage de la théorie à la pratique :

- analyse et discussion de cas en groupe,
- résolution de problèmes en groupe,
- démonstrations faites par l'enseignant,
- jeux de rôle pour apprendre comment pratiquer,
- illustrations par des films vidéo qui proposent des modèles d'interventions effectuées par des experts.

L'entraînement par la prise en charge de cas réels, supervisé par des thérapeutes expérimentés reste un passage obligé pour développer les compétences requises dans un objectif d'autonomisation.

6

6

Evaluation de la formation

L'enseignement bénéficie d'une évaluation régulière et rigoureuse par les étudiants à chaud et à distance, par un questionnaire comportant des items pertinents pour atteindre et maintenir une qualité pédagogique. Elle comporte une évaluation des acquis, de l'intérêt, de l'utilité, de la qualité pédagogique de l'enseignant, et de l'organisation.

Evaluation de la formation :

- après chaque journée de formation,
- à la fin de chaque année du tronc commun,
- 30 jours et 60 jours après chaque année du tronc commun.

Le résultat de ces évaluations pour l'année 2022 / 23 :

- 1^{ère} année : 9,3 / 10
- 2^{ème} année : 9,2 / 10

Le taux de validation (remise mémoire et examen écrit) :

- 1^{ère} année : 97 %
- 2^{ème} année : 99 %

7

7

Equipe pédagogique

Les enseignants et les superviseurs sont des praticiens confirmés, diplômés de l'enseignement supérieur. Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs compétences cliniques, d'une notoriété reconnue, de la publication d'ouvrages et d'articles et de leurs capacités pédagogiques.

ARRIVE Dominique (*Médecin Généraliste*) - BLONDEAU Candice (*Pédopsychiatre*)
 BONNIN Jean-Marie (*Psychiatre*) - BRISEBARRE Marie (*Psychiatre*)
 CABON David (*Psychologue*) - CUNGI Charly (*Psychiatre*)
 DROULOUT Tiphaine (*Psychiatre*) - DUCHESNE Nicolas (*Psychiatre*)
 ELAYLI Raymond (*Psychiatre*) - FAVRE Christine (*Psychologue*)
 GIBEAU-MÜLLER Isabelle (*Psychiatre*) - GLATIGNY-DALLAY Elisabeth (*Psychologue*)
 GONZALES Bruno (*Psychiatre*) - GUILBON Gérard (*Dr en Psychologie*)
 HUMEAU Mikaël (*Psychiatre*) - LACAZE Ingrid (*Psychologue*)
 LE ROY Vincent (*Psychiatre*) - LEDIEU Rachel (*Psychiatre*)
 LLORET Bertrand (*Psychologue*) - MARCHAL Clotilde (*Psychologue*)
 MARTINEZ Mathilde (*Psychologue*) - MILANDE Lucile (*Psychologue*)
 MORAGUES-SARTRE Nathalie (*Psychiatre*) - ORIEROUX Sophie (*Psychologue*)
 ROSSIGNOL Cécile (*Psychologue*) - ROUSSELET Anne-Victoire (*Psychologue*)
 SARTRE Olivier (*Psychiatre*) - SAUTERAUD Alain (*Psychiatre*)
 SIOBUD-DOROCANT Eryc (*Psychiatre*)

8

8

Modalités d'inscription

- Dossier de candidatures par courrier du 1^{er} mai et le 15 juillet
- Etude des candidatures par la Commission de l'Enseignement :
1^{ère} commission le 30 juin, 2^{ème} commission le 15 juillet 2024
- Effectif minimal 12 pers pour ouvrir une formation (maximal : 35 pers)

ACCESSIBILITE :



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap, sous condition de pouvoir répondre aux problématiques et aux spécificités de chaque individu.

Les formations se déroulent uniquement en présentiel à Bordeaux ou périphérie, de septembre à mai (vendredi et samedi de 8 h 30 à 18 h)

9

9

Inscription à titre individuel

- ▶ **Dossier de candidature inscription à titre individuel** à télécharger sur www.irccade.com
- ▶ Envoyer par courrier postal (**pas de mail**) à IRCCADE 202, rue de Pessac 33000 Bordeaux avec 2 photos d'identité originales, lettre de motivation, CV, photocopies des diplômes d'études supérieures (**ne pas joindre de paiement**)
- ▶ Si candidature acceptée par la Commission Enseignement envoi par mail :
 - **Contrat de Formation Professionnelle**
 - **Conditions Générales de Formation et de Vente**
 - **Règlement Intérieur**
 - **Charte Etudiant**
- ▶ Documents à retourner signés par courrier **sous 15 jours avec paiement total de la formation par chèques** (1, 3 ou 5 chèques encaissement mi-octobre à mi-février, pas de virement bancaire).

Envoyer tout document en courrier simple ou suivi, pas de courrier recommandé. Tout dossier incomplet sera mis en attente.

L'inscription sera confirmée par mail à réception de l'ensemble des documents signés et du paiement.

Rétractation : Désistement sans frais jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

10

10



EPTHECC Tronc Commun 2024 / 25

Inscription au titre de la Formation Professionnelle Continue

- ▶ **Dossier de candidature inscription au titre de la formation professionnelle continue** à télécharger sur www.irccade.com
- ▶ Envoyer par courrier postal (**pas de mail**) à IRCCADE 202, rue de Pessac 33000 Bordeaux avec courrier de prise en charge de l'organisme payeur, 2 photos d'identité originales, lettre de motivation, CV, photocopie des diplômes d'études supérieures
- ▶ Si candidature acceptée par la Commission Enseignement envoi par mail :
 - A l'organisme payeur** : Convention de Formation Professionnelle, Conditions Générales de Formation et de Vente
 - A l'étudiant** : Conditions Générales de Formation et de Vente, Règlement Intérieur, Charte Etudiant
- ▶ Documents à retourner signés par courrier sous 15 jours


Envoyer tout document en courrier simple ou suivi, pas de courrier recommandé. Tout dossier incomplet sera mis en attente.

L'inscription sera confirmée par mail à l'étudiant et l'organisme payeur à réception de l'ensemble des documents signés.

Rétractation : désistement sans frais jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

11

11



EPTHECC Tronc Commun 2024 / 25

Tarifs 2024 / 25

Formations	Tarif à titre individuel	Tarif au titre de la formation continue
1^{ère} année <i>(18 journées, 144 h)</i>	1.600 €	3.200 €
2^{ème} année <i>(18 journées, 144 h)</i>	1.600 €	3.200 €

12

12



1^{ère} année EPTHECC 2024 / 25

« Enseignement de la Psychopathologie et des TCC »

Calendrier 2024	Calendrier 2025
Vendredi 20 et samedi 21 septembre 2024	10 et 11 janvier 2025
4 et 5 octobre	7 et 8 février 2025
15 et 16 novembre ou 22 et 23 novembre	14 et 15 mars 2025
6 et 7 décembre	28 et 29 mars 2025
	16 et 17 mai 2025

144 heures de formation sur 18 journées (8 h 30 à 18 h) :

7 journées (56 heures) : bases fondamentales des TCC

- Fondements épistémologiques - psychométrie
- Les modèles cognitivo-comportementaux
- Alliance thérapeutique
- Analyse fonctionnelle
- Théorie comportementale et ECS (Entraînement aux Compétences Spécifiques)
- Théorie cognitive et ECS
- Entretien motivationnel

9 journées (72 h) : prise en charges des pathologies

Dépression (12 h), phobies spécifiques (4 h), crise suicidaire (4 h), TPA trouble panique agoraphobie (12 h), TOC trouble obsessionnel compulsif (12 h), TAS trouble anxiété sociale (12 h), Initiation pleine conscience, compassion (8 h), ADS affirmation de soi (8 h)

2 journées (16 h) : Supervision TCC

13

13



2^{ème} année EPTHECC 2024 / 25

« Enseignement de la Psychopathologie et des TCC »

Calendrier 2024	Calendrier 2025
Vendredi 13 et samedi 14 septembre 2024	10 et 11 janvier 2025
4 et 5 octobre	7 et 8 février 2025
15 et 16 novembre	14 et 15 mars 2025
6 et 7 décembre	28 et 29 mars 2025
	16 et 17 mai 2025

144 heures de formation sur 18 journées (8 h 30 à 18 h) :

15 journées (120 h) : prise en charges des pathologies

Trouble de l'Attention / Hyperactivité chez l'Adulte (8 h), Douleur (8 h), ACT Thérapie Acceptation et Engagement (8 h), TCC Enfant 1^{ères} approches (8 h), Guidance parentale (8 h), TCC Attachement et introduction thérapie des schémas (8 h), Psychoses (8 h), Dépression (8 h), Thérapie interpersonnelle (8 h), Dépendances (12 h), Trouble Anxiété Généralisée (12 h), Troubles Comportement Alimentaire (12 h), Etat de Stress post-traumatique (12 h)

3 journées (24 h) : Supervision TCC

14

14